

**Motion des représentants des personnels enseignants et d'éducation
du Collège Les Ormeaux de Fontenay-aux-Roses
Présentée lors du CA du 05/02/24**

Les représentants des personnels enseignants et d'éducation du collège Les Ormeaux de Fontenay-aux-Roses dénoncent la mise en place de la réforme des collèges pour la rentrée scolaire 2024.

Les enjeux pour les élèves

Nous ne comprenons pas pourquoi le Ministère souhaite mettre en place les groupes de niveaux en mathématiques et en français, alors que les recherches scientifiques montrent l'aspect négatif de cette organisation.

Les classes homogènes tendent à faire baisser le niveau moyen des élèves et pénalisent tout particulièrement les élèves les plus en difficulté.

Les plus faibles, privés de toute émulation, cumulant bien souvent des difficultés scolaires, sociales et comportementales, se verraient relégués dans des groupes stigmatisants, au risque d'accentuer le phénomène de décrochage scolaire.

Par ailleurs, au regard de la DHG attribuée pour la rentrée 2024 et de notre besoin d'ouvrir une nouvelle division en 3^e, une telle organisation nous obligerait à priver l'ensemble de nos élèves de nombreuses heures d'AP en effectifs restreints, et ce dans plusieurs matières et plusieurs niveaux.

Cette organisation risque donc encore d'aggraver les inégalités sociales, pourtant déjà beaucoup trop présentes dans notre système éducatif. Nous condamnons ce projet d'école du tri social, qui va à l'encontre des valeurs que nous défendons pour notre service public d'éducation.

L'hétérogénéité n'est ni un problème ni un frein aux apprentissages. L'hétérogénéité dynamise les enseignements, développe l'entraide et l'autonomie. Ce dont les élèves en difficulté ont besoin, c'est d'une pédagogie émancipatrice, librement mise en œuvre par leurs enseignants, en nombre suffisant pour réduire drastiquement les effectifs par classe.

Enfin, les professeurs de français et de mathématiques, privés de classes, ne pourraient plus mener de projets interdisciplinaires liés aux groupes classes, projets pourtant essentiels dans les 4 parcours des élèves, comme par exemple le dispositif Collège au cinéma qui s'inscrit dans le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC).

Les enjeux pour les personnels

Cette réforme dégraderait de nouveau nos conditions de travail, notamment à cause des contraintes liées aux alignements des emplois du temps, de la multiplication des conseils de classe pour les professeurs de mathématiques et de français, des réunions d'harmonisation pour créer les groupes de niveaux et aussi du changement de tous les programmes sur deux ans.

Les professeurs de français et de mathématiques, privés de classes, ne pourraient plus prendre en charge la mission de professeur principal, ce qui non seulement n'est pas acceptable en termes d'équité, mais poserait en outre un problème crucial dans le suivi et l'orientation des élèves.

Ainsi, cette réforme impliquerait des inégalités entre les personnels enseignants, une remise en cause inacceptable de notre liberté pédagogique, mais aussi une nette dégradation du fonctionnement du collège.

Pour toutes ces raisons, il apparaît que cette réforme ne se ferait qu'aux dépens des élèves et des personnels enseignants.

Nous demandons donc le retrait immédiat du projet de réforme des collèges.

Le TRMD présenté ne respecte pas les grilles horaires encore en vigueur à ce jour. Nous ne pouvons pas valider par notre vote un TRMD non réglementaire. Nous appelons donc à voter contre la répartition présentée aujourd'hui.

Fontenay-aux-Roses, le 05/02/24